

Cfdt:

COMMISSION DE RECOURS SALARIAL

Révision individuelle de situation **2025**

BNP PARIBAS



Vous n'avez pas été augmenté(e) ou promu(e),
depuis un certain nombre d'années ?

FAITES APPEL À LA CFDT !

Pour vous représenter lors de la prochaine Commission en octobre 2025 !

Comment Procéder ?

Si votre demande de promotion ou augmentation auprès de votre RH local n'a pas trouvé d'échos positifs, vous pouvez saisir la **Commission Paritaire de Recours** par écrit via votre GI → **avant le 30 juin 2025**.

Vos représentants locaux CFDT sont à vos côtés pour rédiger ce courrier et constituer votre dossier.

(évaluations professionnelles des dernières années, imprimé de mobilité, note synthétique expliquant votre parcours professionnel de ces 10 dernières années ...).



Conditions & Modalités

Pour un changement de niveau (Promotion)

- **Techniciens jusqu'au niveau F** sans changement de niveau depuis 6 ans
- **Techniciens de niveau G** sans changement de niveau depuis 8 ans
- **Cadres de niveau H ou I** sans changement de niveau depuis 10 ans

Pour une demande d'augmentation individuelle

Techniciens et Cadres de niveau H ou I n'ayant pas bénéficié d'une révision de situation (promotion ou augmentation) depuis 5 ans

Comment fonctionne la Commission ?

En octobre 2025, la **CFDT** portera auprès de la Direction Générale vos demandes d'augmentations/promotions non satisfaites localement et répondant aux critères d'éligibilité définis ci-dessus.

Vos représentants CFDT à la Commission de recours salarial



Béatrice Sanchez
Pôles & Fonctions



Alexandre Bouat
Nouvelle Aquitaine



Kim Loan Rouabehia
BCEF Opérations



Aline Glabiki
Pôles & Fonctions

Pour consulter
les documents
nécessaires



POUR NOUS CONTACTER :

Cliquez ici

